



# PARTENARIAT VIP 2024

## LES TARIFS :

<b>HÉBERGEMENT</b>	
Hôtel classé ou démarche en cours :	45 € HT + 4 € HT/ chambre
Camping déclaré de moins de 6 emplacements :	35 HT €
Camping classé ou démarche en cours de plus de 6 emplacements :	45 HT €
Gîte / Location meublée : déclarée en mairie, classée, labellisée (ou en cours), ou autre démarche qualité :	45 HT €
Chambre d'hôtes labellisée ou démarche en cours ou visitée par l'OT	45 HT €
<b>RESTAURANT</b>	
Restaurant (Traditionnel, crêperie, brasserie, Ferme auberge ...)	70 HT €
Bar, Salon de thé, fast-food et vente à emporter	45 HT €
<b>SITES ET ACTIVITÉ DE LOISIRS</b>	
Equipements de loisirs et culturels à billetterie (Château, Parc de loisirs, Jardin, Train touristique ...)	70 HT €
Autre activité loisirs et découvertes :	45 HT €
<b>AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS</b>	
Produit du terroir, artisanat local:	45 HT €
Lieu de réception, salle de séminaire / réunions :	45 HT €
Organisateur d'événements culturels, sportifs :	45 HT €
Commerces, services :	45 HT €

<b>RÉDUCTIONS &amp; REMISES</b>
Deuxième prestation : -20 %, Troisième prestation : -30% (sur la moins chère).
Entreprise en création (1ère année) : - 50 %
Association culturelle et sportive à but non lucratif / entreprises de l'ESS : - 50 %
Adhésion en cours d'année : Coût au pro rata temporis et engagement N+1